



« ON NE PEUT PAS TOUT FAIRE »

dixit M. Pradel le 11 janvier 2010 devant 80 agents représentatifs de tous les services de Paris-Centre à l'occasion du CTPS emplois.

ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le directeur a nié les suppressions d'emplois. Il argumente ainsi : il n'y a pas 10 emplois C supprimés en SIE compte tenu de l'arrivée de 9 emplois B, il n'y a donc qu'une seule suppression d'emploi du fait de la disparition des opérations de centralisation du SIEC. En SIE, les effectifs sont constants.

Or, les chiffres sont têtus : ce sont bien 16 emplois C qui disparaissent !

Ce raisonnement induit que l'administration entend déjà banaliser les emplois B et C et ce, en totale contradiction avec le discours de la DGFIP à l'heure où celle-ci accepte d'ouvrir des négociations sur les doctrines d'emplois. En outre, le DSF voudrait nous faire oublier que des emplois de A ont été supprimés massivement en brigades pour réimplanter des B en pôle CE. Ces mêmes emplois B sont transférés aujourd'hui du pôle CE vers le SIE. Corrélativement, la barque du SIE se sera alourdie des EO/TO (évaluations et taxations d'office). Les emplois « créés » ne sont pas pérennes, contrairement aux tâches.

Une lettre contresignée par l'ensemble des agents du CDIF dénonçant le manque chronique d'effectifs lui a été remise (deux emplois de B secteur sont vacants, 14 agents sont présents pour 18 emplois implantés). La réponse de la direction est un EDRA tout de suite et un auxiliaire au 1^{er} février et pendant ce temps les travaux s'accumulent, les demandes d'informations des CDI et des SIE et le contentieux s'entassent.

MAINTIEN DES MISSIONS ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les agents ont valoir que l'accumulation des tâches se traduit par la dégradation exponentielle de l'exercice des missions (empilement des travaux, remboursement à tout va, absence de contrôle à priori...).

Plus on avance dans les restructurations, plus les services fonctionnent mal. Il est temps d'arrêter la casse des services !

Mais le directeur a fini par lâcher qu'« on ne peut pas tout faire ». Nous attendons, donc, qu'il définisse enfin des priorités, qu'il réduise ses prétentions en matière de résultats et que le harcèlement statistique cesse.

MAINTIEN DES REGLES DE GESTION ET D'AFFECTATION

La délégation a demandé que l'affectation des agents soit strictement respectée. Exemple : un collègue affecté en SIE, ICE ou secteur d'assiette n'a pas à être sollicité sans cesse pour faire le courrier en lieu et place des services communs parce que ces derniers sont en sous-effectif et laissés à l'abandon.

Le directeur a reconnu qu'avec les suppressions d'emplois, des ajustements des effectifs des services sont nécessaires avec pour conséquence une certaine instabilité et des détachements y compris sans l'accord des agents.

La délégation a demandé que la liste des agents A, B et C dont le poste est supprimé soit communiquée aux représentants du personnel et que les intéressés soient dûment informés.

Les organisations syndicales ont demandé également la communication de la position de tous les agents affectés à Paris-Centre et la situation administrative des agents de la direction au 1^{er} septembre 2010.

Le directeur a affirmé que les ALD et les EDRA garderont leur affectation sur Paris-Centre. La délégation a demandé que cela soit mis par écrit.

Une conclusion s'impose, la mobilisation doit continuer. Les organisations syndicales appellent les agents à définir les revendications et à faire remonter tous les problèmes.

IL NE FAUT PLUS RIEN LACHER !

11 janvier 2010